



JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 centimes.
 six mois, 14 francs, 50 centimes.
 un an, 25 francs, 50 centimes.

ROUBAIX, 28 JUILLET 1866.

Bulletin politique.

Une polémique assez vive est engagée entre l'Union et l'Union. Il s'agit des prochaines élections et de la ligne de conduite que devront suivre les catholiques. L'Union les engage à donner leur concours au candidat présentant le plus de garanties aux intérêts religieux — fut-il même un candidat officiel.

Ni candidats officiels, ni candidats révolutionnaires, s'écrie l'Union qui pense avec raison qu'un candidat officiel n'offre guère plus de garanties au catholicisme qu'un candidat révolutionnaire ; car en acceptant le patronage du gouvernement, il s'oblige à soutenir le programme, les principes, les idées du gouvernement. « Et par suite, dit judicieusement la France centrale, le candidat officiel s'oblige à défendre les idées de M. Duruy sur l'enseignement, les principes exposés par M. Garçon relativement au lutoz canelle, aux articles organiques, au Syllabus et à diverses enseignements publiés récemment par le Saint-Siège ; il s'engage à défendre également le programme musulman de M. Rouher sur l'Algérie ; les idées italiennes de M. de Moustier et l'idée de conciliation entre Rome et l'Italie, invariablement maintenue par le gouvernement.

D'un autre côté, le candidat catholique, pour obéir à sa conscience, s'engage à combattre en toute occasion et ce programme, et ces principes, et ces idées.

D'où il appert que le candidat catholico-officiel doit avoir deux consciences, à deux faces : l'une tournée vers l'Eglise, l'autre vers le pouvoir.

Telle est aussi notre manière de voir et, avec l'Union, nous répéterons : point de candidatures officielles, point de candidatures révolutionnaires, mais des candidatures catholiques, indépendantes et conservatrices. Nous espérons que ce programme ralliera tous les catholiques.

A propos de protestations, voici ce qu'on peut lire dans le Constitutionnel d'hier : « Il est absolument faux que le gouvernement ait jamais eu la pensée de supprimer le scrutin de ballottage.

Un pareil projet ferait supposer que le gouvernement, n'ayant plus foi dans l'esprit des populations, chercherait, par des combinaisons factices, à éluder les conséquences du suffrage universel. C'est une imagination que pouvait seule concevoir une opposition qui sent elle-même son impuissance. — C. Piel. »

L'Agence Havas nous tient soigneusement au courant des démonstrations auxquelles donnent lieu à Vienne le grand tir national allemand.

Le défilé des tireurs a commencé dimanche à dix heures. Les divers corps se sont réciproquement acclamés et ont été salués avec enthousiasme par une foule innombrable, qu'on n'évalue pas à moins de cent mille personnes.

Sur la place Schwarzenberg, M. Schroder, président du tir fédéral, a remis à la ville de Vienne la bannière fédérale.

M. Zelinka, bourgeois de Vienne, a pris l'engagement de garder avec loyauté la bannière fédérale, comme symbole de la concorde allemande, qui doit être le but suprême de tous les efforts.

M. Zelinka a conclu en ces termes : « Que la paix, basée sur le droit, règne entre toutes les branches de la nation allemande, que la liberté légale soit le mot d'ordre qui nous unisse ! »

Le défilé des tireurs, du point de départ au lieu de la fête, a duré 5 heures.

Au banquet des tireurs allemands, le docteur Koop, président du comité central, a porté un toast aux aspirations allemandes qui sont dirigées vers la liberté et le droit.

M. Wollau, de Moyence, a bu à l'empereur d'Autriche ; M. Giskra, au peuple allemand ; M. Mittmayer, d'Heideberg, a bu à la Chambre des députés d'Autriche.

Le Morning-Herald, de Londres, dit que les bruits répandus au sujet de négociations qui seraient engagées entre la France, la Hollande et la Belgique pour un rapprochement ou une alliance de ces trois Etats, n'ont pas été suffisamment démentis. Il ajoute que les négociations dont il s'agit sont vraisemblables, mais que le consentement de la Hollande et de la Belgique est improbable.

« Une alliance de ces trois Etats, dit le Herald, serait la perte à peu près complète de l'indépendance et de la souveraineté garanties par l'Europe à la Belgique et à la Hollande. L'Angleterre et les autres puissances s'y opposeraient. »

La Correspondance générale, de Vienne, démentant le prétendu voyage du roi de Prusse à Gastein, répète que les bruits d'un rapprochement plus intime entre les cabinets de Vienne et de Berlin, sont dénués de fondement. Depuis la paix de Prague, dit-elle en substance, l'Autriche cherche à entretenir de bonnes relations avec la Prusse, mais elle n'a pas de motif pour chercher à augmenter l'infinité de ces relations. Les bruits contraires reposent sur une appréciation erronée du véritable état des choses, soit sur une intention malveillante de troubler l'entente parfaite qui règne heureusement entre l'Autriche et la France.

étaient les intentions de la Prusse à l'égard de l'Autriche, quelques jours avant, la bataille de Sadowa. La Prusse voulait l'annexion complète de l'Autriche et si elle ne put réaliser ses projets, c'est qu'elle fut empêchée par la cession de la Vénétie et la médiation de la France. Sans cela, l'Empire d'Allemagne était bel et bien reconstitué de la Baltique à l'Adriatique. Cette révélation des plans de la Prusse a causé une vive émotion dans le monde politique.

D'Espagne, on ne reçoit aucune nouvelle officielle ; on apprend seulement que la reine Isabelle est encore en route.

On assure que sur des réclamations formulées par l'industrie et le commerce de Paris, l'Empereur passera à Paris la journée du 15 août. Il y aura le 14 une grande revue de la garde nationale de la Seine et de la garde nationale mobile.

Une innovation excellente qui ne sera chantée cette année au 15 août aucune cantate sur les théâtres de Paris ; on dit que M. Belmontet, le général en chef des chausvins est dans la désolation.

Le maréchal Niel va faire un voyage sur les bords du Rhin, voyage d'agrément. Le général de Moltke est bien venu visiter nos places fortes de l'Est.

Il y a eu hier un banquet des députés de la gauche, auxquels s'étaient réunis quelques-uns de leurs amis politiques. C'est un banquet d'union et de conciliation.

Le numéro 9 de la Lanterne, qui a paru hier est le plus agressif de tous et la verve mordante de M. Rochefort s'attaque aux plus hauts personnages de l'Etat ; aussi ce petit journal a-t-il un énorme succès ; le samedi après-midi on le rencontre dans les rues que des gens qui lisent la Lanterne au marchand, et tout le monde dit : « Cela ne pourra pas durer longtemps ! ». Ce qui prouve que depuis plusieurs années on est habitué à voir le journalisme ne pas qu'il n'est pas d'un ton d'une ironie calme et à peu près inoffensive, se bornant pour ses plus grandes hardiesses, aux insinuations, aux anecdotes de style de MM. Saint-Marc Girardin, P. Paradol, Weiss, etc.

M. Rochefort a refusé d'insérer le communiqué qui lui a été adressé par le ministre de l'intérieur et qui remplirait les deux tiers de son journal. Il veut soumettre aux tribunaux la question de savoir si le ministre peut l'obliger à publier ce communiqué. La question se présente pour la première fois et intéresse tous les journaux. Dans sa circulaire aux préfets sur l'application de la nouvelle loi de la presse, M. Pinard avait dit qu'il faut que les communiqués, prennent une forme brève et saisissante, qu'ils évitent les ardeurs de la polémique et les longueurs de la discussion. Ils doivent se borner à redresser la chiffres erronés ou le fait inexact. Evidemment le ministre ne veut pas que le communiqué occupe les deux tiers du journal auquel il est adressé.

sa valeur, mais leur importance résulte de leur groupement, et c'est pour cela que, sans qu'aucun acte considérable se trouve en saillie, il s'opère, dans le monde politique et social un travail souterrain, prélude d'une crise inévitable. Nous avons encore le droit d'espérer que cette crise n'aura pour conséquence ni la guerre ni la révolution.

On prête à M. de Beust l'intention de se rendre à Plombières auprès de l'Empereur. Nous n'en croyons rien. Il est bien certain que le voyage du premier ministre Autrichien, après le précédent de M. de Cavour en 1858 aurait une signification très-menaçante pour la Prusse. Quant à l'intrevue qui aurait eu lieu en Allemagne entre M. Rouher et M. de Beust, elle ne peut avoir qu'une importance secondaire. M. Rouher n'est que l'avocat très-éloquent de la politique impériale, il ne la dirige pas, il n'en connaît probablement pas tous les secrets.

Les relations de la France et de l'Autriche sont un mystère pour le public. Y a-t-il entre ces deux puissances simple accord sur plusieurs questions comme celle d'Orient par exemple et desir de se prêter au mutuel appui diplomatique dans le cas où surgirait quelque contestation avec d'autres puissances ? Ou bien y a-t-il à Vienne et à Paris, une volonté bien arrêtée d'agir de concert pour arrêter le développement de la domination prussienne ? En d'autres termes, l'Autriche et la France en sont-elles à conclure une alliance offensive et défensive ? Voilà ce que le public voudrait savoir et ce qu'il ne saura que par les faits accomplis.

Il est question de nouveau d'un voyage que l'Empereur ferait en Algérie, après son séjour à Biarritz. Ce n'est guère vraisemblable.

Le prince Napoléon se rendra à Plombières sans passer par Paris. On ne croit pas généralement que le voyage du prince puisse exercer une grande influence sur les destinées de la politique française.

La session ne sera probablement pas close avant jeudi, et Messieurs les Sénateurs devront siéger jusqu'au 10 ou 12 août. Ils se borneront à sanctionner les lois sans les discuter.

L'opposition l'échappe belle, et le gouvernement ne songe pas à lui porter le coup qu'elle redoutait. Tous nos journaux officiels annoncent que le gouvernement ne songe aucunement à supprimer le scrutin de scrutin et à rendre valable l'élection de tout candidat qui aurait eu la majorité des voix. L'opposition a donc maintenant le champ libre pour mettre à l'essai son système de la multiplicité des candidatures.

tient des chiffres qui ont leur éloquence. Le nombre des faillites, qui était de 4,839 en 1865, est monté à 6,498. C'est un accroissement de plus de 7 p. 100.

Est-ce un signe de la prospérité toujours croissante de notre commerce et de notre industrie, prospérité que, ne manquent jamais de proclamer toutes les harangues officielles et les discours d'apparat ?

Les journaux de Paris publient la lettre suivante qui aurait été adressée par M. de Kératy à M. le ministre d'Etat :

« Monsieur le ministre, je suis au moment de partir pour la province. J'ai lu avec intérêt votre lettre du 27 courant, et j'ai été très-ému de voir que vous n'avez pas oublié de me parler de la liberté de la presse. C'est une question qui me tient à cœur et que je me dois de relever. Si vous avez droit au respect comme ministre, tout citoyen a droit à votre politesse.

« Toutefois, je ne trains pas plus vos dédaigns que je n'ai craint vos rigueurs. J'ai publié une série d'articles sur l'expédition du Mexique que vous n'avez pas voulu réviser, parce que j'avais avec moi la vérité et ses preuves écrites. Depuis lors, j'ai gardé un complet silence.

« Mais consentez à garantir jusqu'au bout la liberté de ma plume, et je suis prêt à apprendre au pays tout ce que je sais encore de vérités sur les débuts comme sur les dernières heures de votre politique au Mexique, ce que vous savez comme moi et ce qu'il importerait à la France de savoir.

« Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

« Paris le 25 juillet. »

La Liberté rapporte sur la loi qui a été votée par le Sénat, que le docteur Pusey, le chef de la fraction de l'Eglise anglicane qui porte son nom, vient d'abjurer la foi anglicane et de se convertir au catholicisme romain.

Cet exemple aurait été immédiatement suivi par l'évêque anglican de Salisbury, le docteur Hamilton, qui se serait converti également au catholicisme, en renonçant à un revenu annuel de 5,000 liv. sterling.

On mande de Francfort : La police et les troupes prussiennes ont occupé, dans la nuit du 23 au 24, le cimetière de cette ville pour s'opposer à toute manifestation sur la tombe de Felner, le bourgeois prussien qui se suicida en 1866 au moment de l'occupation prussienne.

Les rédacteurs du Hanneton annoncent en ces termes, à leurs abonnés la suppression de ce journal :

M. Victor Azam, Aristé, Gédéon, Ver-mersch, etc., etc. (ici la liste complète des rédacteurs), etc., ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire en la personne du Hanneton, leur enfant d'adoption, frappé de mort violente à la 6^e chambre de la police correctionnelle, le vendredi 10 juillet, jour de la Sainte-Félicité (amère dérision !) — à l'âge de 7 ans révolus, munis de 1,500 fr. d'amende.

Et vous prie de recevoir leurs remerciements pour la sympathie que — qu'il se son vivant — vous avez témoignée au défunt.

Ne l'oubliez pas ! ! !

Pour toute la chronique du jour : A. DONZUEN.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 26 juillet.

La discussion sur le reliquat de l'expédition mexicaine s'est terminée hier, après avoir rempli deux séances. Sur la question politique, le débat porte sur ce seul point : l'expédition mexicaine est-elle une faute glorieuse, ou bien une faute condamnable, imputable au gouvernement personnel ? Les uns et les adversaires du gouvernement reconnaissent que ce fut une faute ; mais ils diffèrent sur la qualification qu'il faut lui assigner, et le débat ne peut se clore. Sur la question financière, la Chambre s'est prononcée hier et a alloué une indemnité aux créanciers du Mexique.

Puisque nous avons, probablement pour la dernière fois occasion de parler de cette entreprise lointaine, au succès de laquelle les déclarations du Moniteur nous ont obligés de croire pendant quelques mois, nous résumons, en deux mots l'opinion d'un groupe d'hommes qui veulent juger les choses sans passion. On aurait tort de faire remonter au gouvernement seul la responsabilité de l'aventure mexicaine ; sans doute il l'a conçue, mais le Corps législatif et le Sénat l'ont aidé pour l'accomplir et la responsabilité de l'expédition doit être partagée par les Chambres, et nous irons plus loin en disant et en affirmant que s'il y eut des coupables en cette affaire, ils siègeraient non aux Tuileries, mais au Palais Bourbon et au Luxembourg, car ils ont approuvé et applaudi des actes qu'ils auraient pu empêcher et qu'aujourd'hui même ils ne regrettent pas.

Les nouvelles de l'extérieur concernent l'Espagne et les rapports de l'Italie et de la Prusse. La publication de la note de M. d'Usedom, datée de juin 1866 et adressée au cabinet de Florence, révèle quelles

CH. CAHOT.

Paris 27 juillet.

Il n'y a pas de nouvelles politiques, c'est-à-dire que je serais fort embarrassé pour vous signaler un fait inedit de quelque importance, et cependant il n'est personne qui s'abuse sur la gravité de la situation présente. Ce qui la caractérise c'est que le mouvement est, non dans les faits, mais dans les idées. Il s'opère en effet dans les esprits un travail très-actif, dont nous ne pouvons à cette heure prévoir les conséquences, et dont nous ne pouvons même apprécier les formes multiples. L'effort du gouvernement pour donner à la France une puissance militaire redoutable ; l'énergie avec laquelle se manifeste dans la classe ouvrière le sentiment de la solidarité et par conséquent le désir de l'affranchissement du travail réalisés par l'association des travailleurs ; la nécessité des libertés politiques reconnue par les classes éclairées pour assurer la sage administration de nos ressources, les ambitions, les espérances, les projets que provoque l'approche des élections, but cela produit une sorte de cacophonie sociale au milieu de laquelle nous avons bien de la peine à nous reconnaître. — Les faits sont comme les chiffres : chacun en soi a

CH. CAHOT.

CHRONIQUE DU JOUR.

S'il faut en croire le Bulletin de Paris, l'Empereur s'occuperait en ce moment du règlement des conditions de neutralité des puissances de second ordre : la Suisse, la Belgique, la Hollande, en cas de conflit européen. L'Empereur ferait dresser sur ce sujet un grand travail historique.

Le dernier rapport de M. Baroché sur la justice civile et commerciale pendant l'année 1866, qui vient d'être distribué aux membres des deux Chambres, con-

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Séance du 17 juillet.

Elections consulaires. — M. Roussel-Defontaine lit le rapport suivant :

Vœu. — ELECTION CONSULAIRE.

Messieurs,

Le vœu que j'ai eu l'honneur de vous proposer l'année dernière et que vous avez adopté a été l'objet d'un rapport au Conseil général dont voici les conclusions :

- 1^o Suppression de la liste des notables ;
- 2^o Révision dans le sens de l'extension très-large de l'électorat de la loi d'organisation des tribunaux et chambres de commerce.